

ON S'ABONNE :

PARIS, rue du Croissant, 12.

DÉPARTEMENTS et ALGER-ORAN, chez les libraires, les directeurs de postes et de messageries, et aux Agences de la Société Générale.

ALLEMAGNE, dans les bureaux de poste et chez V. A. Ammel, libraire, rue Brûlée, 5, à Strasbourg.

ANGLETERRE, à Londres, chez MM. Delizy, Davies & Co, 1, Finch Lane, Cornhill, et à l'Agence de la Société Générale, 38, Lombard Street, E. C.

AUTRICHE, BELGIQUE, ESPAGNE, HOLLANDE, ITALIE et autres pays de l'Union postale, dans les bureaux de poste et chez les libraires.

APRES BOURSE

QUATRE HEURES

	Baisse	Baisse
3 0/0	81 45	» 40 » » »
3 0/0 amortiss. .	83 05	» 35 » » »
4 1/2 0/0 1883 .	109 35	» 35 » » »
Cons. anglais .	100 »/»	1/16 » » »
Italie .	95 70	» 50 » » »
Flor. autric. (or).	89 3/4	» 50 » » »
Esp. Extér. nouv.	56 9/16	11/16 » » »
Egyptien 6 0/0 .	333 75	2 50 » » »
Ch. Egyptiens .	452 50	7 50 » » »
Turc 4 0/0 (nouv.)	16 95	» 20 » » »
Banque ottomane	541 25	2 50 » » »

ABONNEMENTS D'ÉLECTIONS

Ne pouvant répondre individuellement aux nombreuses demandes que nous recevons depuis quelque temps pour nous engager à faire des abonnements à prix réduits pendant la période électorale, nous avons l'honneur d'informer tous les électeurs conservateurs que nous servons, exceptionnellement, des abonnements du 8 septembre au 20 octobre, au prix de propagande de

CINQ FRANCS

seulement par abonnement.

En conséquence, nous prions nos amis politiques de nous envoyer, sans retard, les listes des personnes auxquelles ils désirent faire servir LA PATRIE, qui publie tous les jours un avis très étudié, à l'adresse des électeurs, sur les questions budgétaires, financières, agricoles, etc., etc.

C'est un appel que nous adressons à tous nos lecteurs soucieux de faire une propagande utile, patriotique, et qui a surtout pour but de défendre les intérêts de notre cher pays si criminellement sacrifiés.

Un guichet spécial est provisoirement ouvert dans nos bureaux pour recevoir les demandes et assurer ainsi la régularité des expéditions.

PARIS, 8 SEPTEMBRE

DERNIÈRES NOUVELLES

INTÉRIEUR

Le ministre de la guerre a reçu le rapport d'un général de Courcy sur les événements de Bône.

Ce rapport sera publié demain ou après-demain au Journal officiel.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante, en date de Gênes, 7 septembre :

« La Ville de Malaga, vapeur de la Compagnie Insular, a sombré ce matin ; quatre-vingt personnes auraient disparu ; le capitaine et une partie de l'équipage seraient sauvés. »

Les officiers composant les missions italienne, suisse et suédoise, envoyés pour assister aux grandes manœuvres de l'armée française, ont été reçus ce matin, en l'absence du président de la République, par le général Pittié.

Le général Pittié avait reçu samedi la mission russe et hier les missions allemande, anglaise, autrichienne et américaine.

Toulon, 8 septembre, 10 h. 35 matin.

Il y a eu, depuis hier soir, six décès cholériques, dont deux à Bon-Reconfort, trois dans les faubourgs et un en ville.

La situation se maintient sans changement.

Bergues, 8 septembre.

A la distribution des prix, M. Deléclé, candidat de l'opposition, a fait un discours électoral, qui a été accueilli par quelques cris de « vive Napoléon ! » Des cris de « vive la République ! » ont répondu et une grande agitation s'est produite.

Alger, 8 septembre.

Arcano a été exécuté, ce matin, à cinq heures et demie.

EXTÉRIEUR

Berlin, 8 septembre.

La Gazette de Voss dit qu'il faut attacher aussi peu d'importance à l'assertion d'après laquelle le roi d'Espagne ne pourrait faire aucune concession à l'Allemagne sans mettre son trône en jeu qu'à l'insinuation suivant laquelle le cabinet Canovas devrait être remplacé par un cabinet Sagasta.

Londres, 8 septembre.

On annonce de Berlin qu'une dépêche reçue de Saint-Petersbourg confirme l'abdication de l'empereur de Roumanie en faveur de son second fils, l'archiduc Charles.

L'ambassadeur de Roumanie récemment arrivé à Saint-Petersbourg a notifié cet événement au gouvernement russe et a également pour mission de discuter avec celui-ci la question du prolongement du chemin de fer transcaucasien jusqu'à Bouchak.

Londres, 8 septembre.

On mande de Paris au Times, le 7 :

Le Roi court que le général Lopez Do-

minguez fait désormais partie du ministère espagnol.

On mande d'Alexandrie au Daily News, le 7 :

Le Bosphore égyptien a volontairement cessé de paraître ; il est remplacé par l'Indépendance égyptienne.

Le Caire, 7 septembre.

Tout allait bien à Kassala à la date du 15 août. La garnison avait concu une trêve avec les Hadendovas. Ceux-ci avaient commencé à se battre entre eux. On assure qu'une avant-garde de troupes abyssines était partie pour secourir Kassala. L'ennemi principal, formant dix mille hommes, devait partir le 11 septembre.

INFORMATIONS

Nous recevons d'un passager militaire du Samrook, le navire qui transporte les renforts au Tong-King, des détails navrants sur la façon dont nos soldats sont traités. Tout d'abord, on leur fait acheter, au moment de l'embarquement, une assiette, un gobelet et une fourchette. Sous-officiers et soldats sont entassés, ou plutôt arrivés, pour nous servir du terme technique, dans l'entrepont. L'eau pour les ablutions manque absolument. Quant à l'eau potable, elle est d'une qualité tellement détestable que celui qui nous écrit suppose que c'est pour habituer les troupes à boire l'eau saumâtre qu'ils attend au Tong-King. Mal nourris, mal couchés, lorsqu'ils leur faut manger, ils sont tellement pressés les uns contre les autres que leurs assiettes se touchent. Les conditions hygiéniques les plus élémentaires sont à peine observées, et on se demande dans quel état ces colles humains vont arriver à leur destination après un voyage de sept semaines.

MM. Michelin, président du conseil municipal, le docteur Robinet, Alfred Lamoureux, Chautemps, membres de la même assemblée avaient été chargés de représenter la ville de Paris au Congrès international pharmaceutique de Bruxelles.

Ces députés sont de retour après s'être acquittés de leur mission.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,629 fr.). Les principales diminutions portent sur les boissons, qui sont en déficit de 1,506,766 fr. 52 sur les recettes réalisées pendant la période correspondante de l'année dernière ; les matériaux, 1,036,750 fr. 03 ; les bois à ouvrir, bateaux, bois de chauffage, 611,923 fr. 03 ; les fourrages, 223,343 fr. 15 ; les comestibles, 30,863 fr. 41. Par contre, les combustibles présentent une augmentation de 232,492 fr. 99 ; les liquides autres que les boissons, 41,237 fr. ; les alcools dénaturés, 2,073 fr. 31. D'autre part, les recettes de 1885, à la date du 27 août, sont inférieures aux évaluations budgétaires d'une somme de 4,415,618 fr. 44.

Le déficit constaté depuis le commencement de l'année dans les produits de l'octroi à Paris a encore augmenté. A la date du 27 août, ce déficit se chiffre par une somme de 3,303,648 fr. 36 pour les huit premiers mois de l'année, en comparant les recettes de 1885 (80,222,981 fr.) à celles de 1884 (89,531,6

plaise aux communaux français qui demandaient déjà la tête de don Alphonse XII.

Un ambassadeur extraordinaire

Une dépêche de Berlin assure que l'empereur Guillaume, dans un but de conciliation, a décidé l'envoi à Madrid du comte Stolberg-Wernigerode en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé d'une mission confidentielle.

Le comte, ancien ministre prussien, est considéré comme un des adversaires de la politique de M. de Bismarck.

Un démenti

On a télégraphié d'Hendaye que le consul d'Allemagne à Saragosse avait été assassiné par les Espagnols.

Cette nouvelle, répandue hier à la Bourse, est absolument démentie ce matin.

ÉCHOS

LA TEMPÉRATURE

SITUATION GÉNÉRALE AU 8 SEPTEMBRE

La température est sans changement notable.

En France, le temps reste à la pluie.

Hier, à Paris, il y a eu dans l'après-midi un assez fort orage.

SITUATION PARTICULIÈRE AUX PORTS FRANÇAIS

MANCHE. — Vent des régions O. assez fort; mer agitée.

Océan. — Vent N.-O. modéré; mer agitée.

MÉDITERRANÉE. — Vent N.-O. modéré; mer agitée.

Anjourd'hui, 8 septembre, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, marquait :

A sept heures du matin... + 14
A onze heures du matin... + 16
A deux heures du soir... + 18
Température la plus basse de la nuit... + 13

Le baromètre est à 758 millimètres.

Ce matin, le Journal officiel promulgue la loi ayant pour objet d'accorder aux soldats et marins de tous grades qui ont pris part à l'expédition du Tong-King une médaille commémorative. Rappelons que cette médaille est en argent et du modèle de 30 millimètres. Elle porte, d'un côté, l'effigie de la République avec les mots : « République française », de l'autre côté, en légende : « Tong-King, Chine, Annam », et, en inscription, les noms des faits d'armes les plus glorieux. La médaille est encadrée par une couronne de laurier. Le ruban est moitié vert, moitié jaune.

C'est aujourd'hui, à sept heures, que doit avoir lieu le banquet offert à M. Brisson aux *Vendanges de Bourgogne*. Le discours que prononcera le président du conseil sera, assure-t-on, très bref.

Tout mieux pour ses auditeurs !

Hier, à Perpignan, M. Floquet a prononcé un discours devant ses électeurs. Le président de la Chambre a justifié le vote du 30 mars qui a renversé le cabinet Ferry. Comme programme politique, il revient à celui de 1873, c'est-à-dire au programme de cette opposition systématique qui, au Corps législatif, sacrifia d'une façon si lamentable les intérêts de la France aux espérances et aux convoitises républicaines.

La dernière journée du concours de tir avait attiré beaucoup de monde au polygone de Vincennes. A six heures, le coup de canon final a surpris bien des tireurs, fusil en main. C'en était fait du deuxième concours national d'honneur revient à la Ligue des patriotes et à ses vaillantes collaboratrices, les sociétés de tir de France.

Pendant le concours il a été tiré plus de 600,000 coups de fusil ; il est venu près de 32,000 tireurs, et la moyenne du tir a augmenté de 1 à 9.

A six heures, la délégation des Suisses a été reçue par le président de la Ligue et par le président du concours, accompagnés du comité. La délégation suisse, composée de Chaux-de-Fonds, a chaleureusement remercié et félicité les organisateurs du concours. Ces messieurs ont été très satisfaits de voir figurer la société de gymnastique suisse dans la belle fête d'hier.

Ils ont été à la fraternité de la Suisse et de la France.

M. Paul Déroulède leur a répondu par une allocution pleine de cordialité et de sympathie.

M. Déroulède a proclamé M. Lebrun, de la société de Viré (Calvados), champion de France.

Le grand prix de Paris a été remporté par M. Adolphe Gauthier, de Châteauneuf.

On nous écrit de Trouville qu'une messe a été célébrée, mercredi dernier, dans l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours pour le repos de l'âme de l'amiral Courbet et des officiers et soldats morts au Tong-King.

Une assistance nombreuse et choisie avait tenu à apporter à l'illustre défunt et à nos braves soldats, avec le tribut de ses prières, l'hommage de son admiration.

On remarquait dans l'assemblée des amis intimes de l'amiral et des officiers de marine avec les membres de la famille. On était même accouru des plages voisines, où la nouvelle de cette cérémonie s'était répandue.

Le chœur de l'église était étincelant de drapeaux de nombreux drapeaux venant donner son caractère à cette solennité tout à la fois religieuse et patriotique.

Quoique prévenu au dernier moment, un de nos meilleurs orateurs, le R. P. Feutelle, avait bien voulu donner à cette cérémonie le concours de sa parole éloquente.

Nous regrettons bien vivement que la place dont nous pouvons disposer ne nous permette pas de donner à nos lecteurs quelques extraits d'un discours qui a produit une immense impression.

Nous remercions notre correspondant de son intéressante communication.

Il y a quelques mois, M. La Vieille,

député de Cherbourg, avait des relations désagréables avec la justice de son pays. Mais M. La Vieille est opportuniste et le gouvernement de M. Grévy s'empressa de lui donner une compensation — c'est l'habitude — en le nommant à un poste élevé dans la diplomatie.

Il paraît que ce n'était pas suffisant. Nous apprenons, en effet, que M. le président de la République vient d'informer M. La Vieille qu'il a daigné lui accorder une médaille d'honneur, en or, de 1^{re} classe, « pour le dévouement dont il a fait preuve en toutes circonstances ».

Les obsèques de M. Edouard Couche et celles de son fils, Pierre-Eugène Couche, âgé de quatorze ans et demi, ont eu lieu hier, à Versailles, où les restes des deux victimes avaient été ramenés.

Les deux corbillards disparaissaient littéralement sous les couronnes et les bouquets. Le deuil était conduit par M. de Pesloian, lieutenant-colonel du génie, beau-frère et oncle des défunts, assisté de MM. Charles et Jean de Pesloian et Randouin, leurs neveux et cousins.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le docteur Gabriel et Robinet, vice-président du conseil municipal ; Roussel, président du conseil général ; Bourgeois, secrétaire général de la préfecture de la Seine, et Alphand, directeur des travaux.

Un grand nombre d'ingénieurs, d'employés supérieurs de l'administration, de conseillers généraux et municipaux, assistaient à la funèbre cérémonie.

Le service religieux a été célébré en l'église Notre-Dame de Versailles. L'inhumation a eu lieu au cimetière de cette ville.

Des discours ont été prononcés sur la tombe par MM. Robinet, au nom du conseil municipal ; Bourgeois, au nom de l'administration, et Alphand, au nom du corps des ingénieurs de ponts et chaussées.

M. Alphand a rappelé en termes émus les qualités de M. Couche ; il a dit quels regrets faisait éprouver la perte de ce travailleur infatigable, ainsi que celle de son fils dont l'avenir s'annonçait plein de promesses.

En terminant, M. Alphand, au nom de tous les assistants, s'est associé à la douleur de la famille de M. Couche, dont la veuve et la fille, accablées par le chagrin, n'avaient pu suivre le convoi.

Cette triste cérémonie s'est terminée à une heure et demie.

Un grave accident vient d'arriver au prince Henri XXIII de Reuss.

Il y a quelques jours, le prince était à la chasse et voulant retirer une cartouche de son fusil, a reçu une partie de la charge dans la figure.

L'œil droit est complètement perdu et les médecins ne croient pas pouvoir sauver l'œil gauche.

La mort de M. Lepère inspire à un journal républicain les lignes suivantes :

« Né à Auxerre, en 1823, M. Lepère avait pris, dès ses débuts, une place importante au barreau d'Auxerre. Il ne tarda pas à se mêler aux luttes politiques et fut, dans son département, un des plus ardents adversaires du gouvernement impérial. Fondateur du journal d'opposition démocratique l'*Yonne*, il fut nommé conseiller municipal en 1866 et conseiller général un an après. »

A part la date de la naissance de M. Lepère, tout est inexact dans cette note biographique.

M. Lepère n'a jamais occupé une place importante au barreau d'Auxerre. Petit avocat de police correctionnelle, et avocat d'office à la cour d'assises, il n'avait d'autre notoriété que celle que son père avait donnée à son nom.

Jamais, avant 1860, M. Lepère ne s'est mêlé aux luttes politiques. Son père, conseiller de préfecture et avocat de valeur, légitimiste et religieux, ne le lui eût pas permis.

Il n'a pas fondé l'*Yonne*. Ce journal existait à Sens, sous la direction de M. Thomas, légitimiste et beau-père de M. Gallot.

En 1852, l'*Yonne* fut transportée à Auxerre, comme organe de parti légitimiste, avec M. Gallot comme directeur. M. Lepère y donnait quelques notices religieuses.

En 1851, au coup d'Etat, l'*Yonne* fut suspendue par M. le baron Haussmann, pour avoir protesté.

Sous l'inspiration de M. Thomas, l'*Yonne* devint alors journal bonapartiste.

M. Lepère, alors très catholique, ne faisait pas la moindre opposition ; il collaborait à l'*Almanach de l'Yonne*, publication patronnée par l'évêché.

Ce ne fut que vers 1869 que M. Lepère et l'*Yonne* se lancèrent dans l'opposition.

Voilà l'histoire exacte et impartiale du vieux républicanisme de M. Lepère.

Un *Cœur fêlé*. Le nouveau roman que M. Vidal publie chez l'éditeur Giraud est une étude très fouillée, très complète, des mœurs du Midi de la France. Il y a d'ailleurs dans ce volume tout un côté de psychologie féminine, toute une analyse de passion obsédée et déçue, qui s'imposent à l'attention des lectrices.

Les personnages de *Cœur fêlé* sont en outre de proportions exactes. « Nous en connaissons d'épars dans nos familles », écrit M. Robert Caze, dans une préface légèrement paradoxale qui précède le roman de M. J. Vidal.

En somme, le *Cœur fêlé* est un des livres qui doivent avoir une belle et bonne place dans une bibliothèque de romans modernes.

Il y a quelque temps, on a beaucoup parlé de l'exploit d'un officier allemand qui, avec son cheval d'armes, avait parcouru 120 kilomètres en vingt-quatre heures.

Eh bien ! cette performance, la plus brillante qu'on eût accomplie jusqu'alors, vient d'être grandement dépassée par M. Maurice Wagner, sous-lieutenant au 2^e dragons, à Meaux, qui, durant le même laps de temps, a parcouru 123 kilomètres et a su ménager les forces de sa monture — un cheval d'armes de six ans — qui est arrivé à destination en parfait état.

Parti vendredi dernier de Baconnes (camp de Châlons), à cinq heures du matin, M. Maurice Wagner arrivait à Meaux, le lendemain matin samedi, à cinq heures.

Les vingt-cinq heures employées par le jeune officier pour fournir le trajet du

camp de Châlons à Meaux, trajet qui est, comme nous l'avons dit, de 123 kilomètres, se sont subdivisées ainsi : halte, dix heures un quart ; route, treize heures trois quarts.

La *Gazette anecdotique* de cette semaine, en passant en revue les bourdes littéraires, cite quelques exemples :

Voici d'abord une phrase d'un auteur connu et très connu :

« Il faut parler sérieusement des choses qui le sont. »

Et ce cri arraché par l'indignation à une jeune personne trompée et volée par son séducteur :

« A défaut d'argent, vous me deviez des regards ; mais vous n'avez été ni l'un ni l'autre. »

Terminons par cette réponse d'un enfant à qui son père disait de se mouchoir :

« Mais, papa, je n'en ai pas ! »

Nos lecteurs ont l'esprit assez vif pour saisir tout de suite ce qui manquait à cet enfant : c'était un mouchoir.

On lit dans le *Bulletin des lois* :

M. Pointu (Jules-Léon), préfet de l'Isère, chevalier de Légion d'honneur, né le 27 juillet 1837, à Tours (Indre-et-Loire), demeurant à Grenoble, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de Norès, et à s'appeler à l'avenir Pointu-Norès.

Espérons que, quoique Pointu, M. Norès sera toujours rond... en affaires et carré dans ses principes.

EN ALGÉRIE

Alger, 7 septembre.

A la suite des désordres qui se sont produits à Tiarret, le général commandant la division d'Oran a pris les décisions suivantes approuvées par le général commandant en chef :

Tous les hussards qui se sont trouvés compromis dans cette bagarre seront traités en conseil de guerre.

Quatre brigadiers ont été cassés ; un maréchal des logis et un brigadier ont été punis de quinze jours de prison ;

Tous les trompettes et les hussards de première classe, qui n'ont été entraînés par les meneurs et point assez coupables pour passer en conseil de guerre, seront cassés ;

Un sous-lieutenant a été puni de quinze jours d'arrêts de rigueur ;

Un lieutenant simple et un capitaine, à un médecin-major et à un autre sous-lieutenant.

Une émeute à Nice

Nous avons donné hier, en Dernière Heure, une dépêche annonçant que des désordres avaient eu lieu à Nice, entre les partisans de M. Borriglione, maire de Nice, et les amis de son compétiteur, M. Laroche, avocat et conseiller général des Alpes-Maritimes.

Ces troubles, dont l'initiative appartient exclusivement à M. Borriglione ou tout du moins à ses amis, ont été d'une gravité exceptionnelle. En voici un réci :

Le comité dont M. Laroche est le porte-parole très éméché avait, qu'il se réunirait, hier à trois heures et demie de l'après-midi, une réunion dans la salle de l'Athénée, boulevard Victor Hugo, réunion dont le but était de procéder à la nomination des députés de quartier.

Que voyant, le comité Borriglione fit annoncer dans la soirée qu'il se réunirait à la même heure au Cirque, cette manifestation de la dernière heure fut déjouée par les adversaires de M. Borriglione, qui à leur tour remirent à huit heures du soir la réunion annoncée pour trois heures et demie. Il en résulta que tout le monde se rendit au Cirque, parlant et se disputant de Nice. Il s'agit de nommer le président du bureau.

Mais après un vacarme épouvantable, voyant qu'il est impossible de s'entendre, les organisateurs de la réunion levèrent la séance.

Furieux de n'avoir pas obtenu le résultat sur lequel ils comptaient, les gardes du corps de M. Borriglione crièrent par la voix de leur chef, M. Robini :

« Ah ! c'est ainsi, eh bien ! à ce soir, on en aura de belles. »

De son côté, M. Verani, le lieutenant de M. Borriglione, dit textuellement à M. Laroche :

« Je vous prévins que votre réunion n'aura pas lieu ce soir, nous l'empêcherons. »

A huit heures, M. Laroche et ses amis arrivèrent à l'Athénée. Les abords sont gardés par une foule houleuse, hostile et grondante. Cinq cents individus au moins, formant ce qu'on appelle la *bande des Turcos*, sont là, menaçants et fermant l'entrée de l'Athénée.

C'est avec des difficultés inouïes que les huit cents électeurs venus pour assister à cette réunion parviennent à se frayer un passage à travers cette agglomération de braillards à la solde de M. Borriglione. La police, la gendarmerie, certains agents de la police, le pied sont massés aux abords de l'Athénée. Se voyant débordés, M. Vidal, commissaire central, dit à M. Laroche :

« Vous devriez abandonner l'idée d'ouvrir la séance. »

Jamais de la vie ! répond M. Laroche, nous sommes chez nous et nous usons de notre droit.

La séance est enfin ouverte avec une heure et demie de retard. Les électeurs présents nomment leurs délégués. Pendant ce temps, la foule au dehors devient de plus en plus menaçante. De grands et irrépressibles murmures se font entendre. Arrivés à la salle, M. Laroche et ses amis ont donné des ordres qui furent immédiatement exécutés. Il faut rendre pleinement justice à l'intelligence et à la fermeté de ce jeune magistrat qui, voyant la police impuissante à réprimer le désordre, envoya chercher une compagnie du 11^e régiment.

La vigoureuse avec laquelle agit M. Giraud a eu sur le moment un effet salutaire. Grâce à la présence et à l'intervention de la troupe, M. Laroche et ses amis, protégés par la gendarmerie, purent se frayer un passage au milieu des « turcos » improvisés et gagner la rue.

Malheureusement, on avait compté sans la ténacité et la haine féroce des partisans de M. Borriglione. Peu à peu, les amis de M. Laroche se dispersèrent.

Au fur et à mesure qu'on approchait du centre de la ville, les groupes devenaient plus rares, si bien qu'à bout de dix minutes et se croyant d'autant plus en sécurité, le capitaine commandant le détachement de gendarmerie avait déclaré que les rues étaient libres et la tranquillité rétablie. M. Laroche s'avancant tranquillement, escorté seulement par une quinzaine d'amis.

C'est alors que ceux-ci firent, rue Masséna, un tapage par un certain d'énervement vociférant à tue-tête : « Vive Borriglione ! A bas Laroche ! » et dans leur langage imagé ils ajoutaient : « Nous allons lui faire la peau. » Traduction libre : Nous allons l'assommer. Effectivement, des paroles on en vint aux faits, M. Laroche et ceux

qui l'entouraient sont attaqués aux cris de « Turcos, en avant ! »

D'un mouvement involontaire, M. Laroche évite un coup de poignard dirigé contre lui par derrière. M. Brémont, qui lui donne le bras, est frappé violemment à plusieurs reprises ; le frère de M. Laroche est traité avec la même brutalité, et M. Gontin reçoit à la tempe deux formidables coups de poing.

A ce moment, la fureur de ces forcenés est à son comble, ils ne se contentent plus, ils volent, ils ont soif de sang ; les lames des couteaux brillent dans l'obscurité ; les vociférations, les imprécations et les menaces vont sans cesse en augmentant. La situation est des plus critiques.

Tout est à craindre. On va certainement, pour se servir de l'expression de ces sauvages, « faire la peau » à M. Laroche, quand ce dernier et son entourage, arrivant place Masséna, échappent à ceux qui les poursuivent le couteau dans les reins en se réfugiant dans l'intérieur du café de la Victoire.

Voyant leur proie leur échapper, les « turcos » de M. Borriglione poussent des cris de fureur. Ils se précipitent sur les pas de M. Laroche !

Mais aussitôt plusieurs personnes, présentes à cette charge à l'homme, se dressent devant la porte, et là, le revolver au poing, tiennent en respect les assaillants : les sur le premier qui se présente.

L'attitude énergique de ces citoyens entourés du propriétaire du café, M. Ombry, assisté de ses garçons, fait reculer les assaillants qui, dans leur rage folle, brisent tout ce qui leur tombe sous la main, chaises, tables de marbre, verres, etc. La situation est grave.

Informés de ce qui se passe, les gendarmes apparaissent de nouveau, et c'est d'un bras au capitaine de gendarmerie que M. Laroche regagne son domicile, accompagné par des menaces de mort.

Tels sont les faits racontés par le correspondant du *Figaro* qui termine ainsi :

Un partisan de M. Borriglione me disait hier : *Borriglione passera. Nous mettrons tout le vilain à feu et à sang.* Cette menace, qui donne une idée de l'état des esprits, a eu hier soir un commencement d'exécution. A l'autorité maintenant d'agir. Elle est prévenue.

Que va faire l'autorité gouvernementale ? Que va faire le parquet ?

LA PRESSION ÉLECTORALE

Qu'un fonctionnaire soit pris en flagrant délit de pression électorale, la chose est trop fréquente pour s'en étonner ; mais ce qui est intéressant, c'est d'avoir pu constater une manœuvre de ce genre employée au profit de candidats opportunistes par un préfet agissant en collaboration avec la fine fleur du parti radical.

Si invraisemblable que puisse paraître une accusation de cette nature, rien n'est pourtant plus fondé.

Qu'on en juge par la lettre suivante, qui a été adressée à M. Waldeck-Rousseau et à ses collègues de la députation d'Ille-et-Vilaine par le préfet de la Seine.

Paris, le 31 août 1885.

Monsieur le député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'importance qu'il y avait, au point de vue de la récolte prochaine, à hâter l'adoption de la mesure que j'avais proposée au conseil municipal de Paris, tendant à l'admission des cidres à la faculté d'entrepos.

Je suis heureux de vous annoncer que cette mesure a été adoptée par le conseil municipal de Paris, et que le vote de la loi de la récolte de 1885 puisse être approuvé de l'autorité supérieure.

Je crois donc pouvoir vous affirmer dès maintenant, et vous pouvez le faire connaître aux producteurs et négociants intéressés, que les dernières formalités seront remplies en temps utile pour que les produits de la récolte de 1885 puissent être admis dans les entrepôts de Bercy et de Saint-Bernard.

Veuillez agréer, etc.

Le préfet de la Seine,

POUBELLE.

Les radicaux du conseil municipal collaborant à la propagande opportuniste, cela rappelle Bertrand et Raton.

A MONTCEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines, 7 septembre.

Hier soir, à onze heures, dans la salle de bal Guilleminet, des individus ont jeté une composition phosphorée sur un gendarme. Les vêtements de celui-ci ont été brûlés.

Huit individus ont été arrêtés. Un coup de revolver a été tiré sur un gendarme, place de l'Hôtel-de-Ville, mais ne l'a pas atteint.

Le parquet de Chalon-sur-Saône est venu aujourd'hui.

Faits divers

Les arrestations de la rue du Cygne.

— Ce matin, à trois heures, la rue du Cygne était remplie d'agents de police. M. Doudan arriva et pénétra à l'hôtel situé 15, rue du Cygne, et mit ses agents dans l'escalier. Bientôt on vit descendre deux hommes et deux femmes, chaque prévenu entre deux agents. Voici ce qui motivait ces arrestations :

Depuis plusieurs jours, la rue Saint-Honoré et les rues avoisinantes étaient envahies des dix heures du soir par une bande de prostituées qui, à l'exception de quelques-unes, faisaient du commerce d'elles-mêmes dans leurs chambres. Une fois dehors, elles s'apercevaient qu'elles étaient seules. Elles venaient réclamer, les souteneurs leur cherchaient querelle. C'est ce qui a motivé les arrestations qui ont eu lieu. Tous ces hommes sont des repris de justice ; ils ont été écroués au Dépôt.

Le vol de la rue Balagny. — A l'angle de la rue Balagny, sis au numéro 2 de la rue Balagny, se trouve une pâtisserie en gros, tenue par Mme Mouchot.

Ce matin, cette dame, ayant un paiement important à faire, descendit 7,500 fr. qu'elle plaça dans un tiroir à lail. Cette somme était en or et billets de banque.

Lorsque vers dix heures du matin on lui présenta la traite à payer, elle s'est aperçue que le tiroir avait disparu.

Les soupçons se sont immédiatement portés sur le nommé L., garçon laitier, qui avait disparu de la maison une heure auparavant.

On le recherche activement.

Un théâtre. — Le jeune P., qui habite à Sannois, est venu passer la journée de dimanche chez sa sœur, Augustine P., la-pissière, rue des Taillandiers.

Pour finir dignement la journée, le frère et la sœur sont allés, au théâtre de la Gaîté, voir le *Grand Mogol*.

Tout a bien été pendant les deux premiers actes, mais au deuxième acte le frère et la sœur, éprouvant le besoin de prendre l'air et d'acheter des oranges, ont abandonné les places qu'ils occupaient aux quatre-vingt-neuf galeries.

A leur retour, ils ont trouvé leurs places occupées par deux individus, Gantz et Cremer, qui ils ont fait valoir leurs droits de premiers occupants.

Ceux-ci refusèrent.

Le frère, absolument indigné, s'est mis à injurier Gantz et Cremer, au grand amusement de la galerie.

Augustine P., avait trouvé un moyen plus ingénieux de faire valoir ses droits ; elle s'était assise sur les genoux de Gantz.

Alors le rideau du troisième acte, des *châtiments* énergiques ont commencé à se faire entendre à l'adresse des belligérants, qui n'en ont tenu aucun compte.

Le ton de la discussion a haussé, si bien que la représentation a été interrompue. M. Santini, commissaire de police, a dû expulser de la salle les quatre spectateurs, dont la bile était échauffée au plus haut degré.

Tous quatre ont été mis en liberté hier matin.

Vieille femme égarée. — Des gardiens de la paix, en tournée, ont trouvé, à sept heures du soir, rue Muller, en face du numéro 9, une femme égarée, paraissant âgée de soixante-dix ans environ.

Cette femme, qui dit se nommer Clarisse Robert et être née à Saint-Quentin, ne se rappelle pas son domicile.

Voici son signalement :

Cheveux gris, bonnet blanc, caraco de mérinos noir, jupon de laine grise, bas blancs, souliers en étoffe, claqués de

Ecole de Saint-Cyr

Voici la liste de classement, par ordre de mérite, des élèves de l'école spéciale militaire reconnus aptes au grade de sous-lieutenant à la suite des examens de sortie de 1885 :

1 Dehans — Armand — Grosnier — Regnaud — de Rézie — de la Panouse — Monheux — Tardieu — Marlier — Plat. — 11 Joubert — Montérou — Scal — Bousquier — Morier — Maissiat — Joran — de Gerlain — Joubert — Bédard — 21 Capdepon — Gladiol — Voland — Greil — Topart — Panlimer — Dessiaux — Genet — de Laveaucoupet — de Combarieu — 31 Regnier (Georges) — de Broglie — Divin — de Marigny — Lemerle — Sardes — Barlatier — de Brye — Goybet (Victor) — Bureau (Léon) — 41 De Beaumont (Marie) — de Malet — Bouc — Potel — de Maussion — Migout — Conrad — Le Gouvello — Vincent — Kraft.

51 Rochefort — Michaud — Longepierre — Ricour — de Bousquet (François) — Morache — Audema — de Guillebon (Paul) — Sautereau — Roderer — 61 Bourgeois — Bolgues — François — Monnier — Hinaux — de la Simone — Fouillet — Balaguy — Guyot (Emile) — Destival.

71 d'Assigny — Grandclément — de la Bouillie — Regnier (Yvan) — Pellenc — Weiss — de Saintenac — Gandon — Bord — Carrière — 81 Ollivier — de Messey — Dupont — Roy — Bernard (Emile) — Gilbert — Mignot — Michel — Droll — Babion.

91 de Beaufort — de Chabaud-Latour — Valz — Parange — Sidel — Scherh — Loubet — Boutmy — Claudon — de Darnall.

101 Gaillet — Grobet (Eugène) — Chavigny — Bastoul — Dudois — Grimaud (Maxime) — Labrie — Bastien (Joseph) — Puyet — Villette.

111 Charles — Mordelle — Coste (Jean) — Vaulogé — Passaga — de Sombreuil — de Cismaleuc — d'Amécourt — Brissot — Tisserand.

121 Halton — Courtois — Tienx — de Lator — de Landier — Dair — Rougon — de Nantol — Lebée — Larivière.

131 De France — Lemaître (Louis) — de Châteauroux — d'Anselme — de Lafont — de Baillon — Mano — Martinet — de Boissoudy — Dutoit.

141 Duvy — Fleury — Hinoit — Mesple — Appert — Tisseu — Lauzanne — Cluquon — Luniar — Steimetz.

151 Aulouit — Lefort (Paul) — Hellot — Euller — Boulange — Levêque — Molinville — Erulin — Lacroix — de Lalmirault.

161 d'Amade — du Verne — Roux (Henri) — Hasenwinkel — Delisle — de Sainte-Claire — Dupeyron — de Castillon — Lécier — Des Essarts.

171 De Lacour — Clerc — Duroust — d'Argenton — Garbit — Bénédet — Petitjean (Henry) — Jacomy — Delafon — de Courroy.

181 Mangon — de la Grandière — Jacques — Le Bonny — Jouanneau — Broët — Rambaud (Léon) — Suflet — de Perille (Paul) — Rogier.

191 De Branche — Savin — de Ronse — Gancher — Kopf — de Maudre — Ville — Nèpe — Bézard — Vigoureux — Bourlelle.

201 Arnoux — Berillon — Périgot — Breizner — Ozer — Vullenot — Deschamps — de Béarn — Martin (James) — de Vaugrand.

211 Wibien — Bajon — de Langourian — d'André — Martin (Adolphe) — de Mouchy — Le Rouvillois — Auverson — Lantrey — de la Chapelle.

221 Durand (Henry) — de la Chapelle — Catin — Reinard — Phetier — Ploche — de Lustrac — Borius — Guyot (Charles) — de Beldre.

231 Bourgeois (Léon) — Bénier — de la Vaillette — Martin (Maurice) — de Sainte-Foy — Zimmermann — de Montabry — Montjean — Lesbros — Vassor.

241 Le Bret — de Saussine — du Chayla — de la Belle — Clermont — Hailard — Fort — Verdier — Darré — Dronou.

251 Raux — d'Uston — Guyot — Morin (Joseph) — de Valons — Brindjone — de Montebert — de Gail — Dagneaux — Berger.

261 de Parseval (Paul) — Voillard — de Moras — Mayer — Gaubert — Renard (Julien) — Delpech — Houdin — Dupont — Collignon.

271 Geniez — Nicloux — d'Espérel — Molland — Plandé — Audé — Frontier — Ronneaux — Keller — Magne.

281 Grillon — Raud — Leaux — de Bousquet (Raymond) — Betbeder — Vigor — Donau — de Laya — Derome — Amestoy.

291 Bolinger — Micheler — Defer — de Mougins — Bizard — Buisson — Lados — de Virion — Basset — Lauraud.

301 Valentin — Hirsman — Ferran — Maitre — de Villeneuve — Piazza — Boyals — Bestagne (Louis) — Lansard — Geoffroy.

311 Maury — Dumort — de Villeneuve — Bourrier — Baron — Ponst — Desjehert — Farret — Penet — Hardy.

321 Marand — de Beaumont — Brindjone — Ripoll — Marly — Maquillet — de Courtyron (Pierre) — Delagrè — de Rolland — Doumer.

331 de Laage — Mathelin — Mignerot — Guy — Bransoulé — Baude — de Ruffien — Dulary — de Beaumont (Jacques) — Salducci.

341 Maratuech — de Saint-Vulfran — Fiyé — Souchon — Champeix — Ayraut — Jacquemin — Coupat — Emmery (Joseph) — Rabourdin.

351 des Bordes — Hantson — Descamps — Dugny — Savatier — Guiraud — de Courtyron (Gamille) — Durville — de Fontlongue — Pinot.

361 Benoit (François) — Carlier — de Clansade — Chapuis — Tramblay — Dejeu — Gandinau — Dubois — Haghe — Bergeron.

371 Le Blon.

Les élèves dont les noms sont suivis d'une * sont désignés pour la cavalerie.

VARIÉTÉS

UN COMMISSAIRE PRÈS LE THÉÂTRE-FRANÇAIS

M. LOKROY

IV

Après avoir envoyé sa démission au ministre, M. Lokroy réunit les sociétaires et leur fit part des motifs de sa retraite. Il reçut à cette occasion des marques précieuses d'amitié et de dévouement. Le comité ne s'en tint pas à des manifestations platoniques. Il adressa au ministre la lettre suivante rédigée par MM. Samson et Régner :

« Paris, le 25 septembre 1885. »

« Citoyen ministre, »
M. Lokroy, commissaire du gouvernement près le Théâtre de la République et directeur de ce théâtre, vient de nous annoncer, dans une assemblée générale des sociétaires, qu'en présence de certaines accusations calomnieuses, dirigées contre lui et portées au ministère de l'intérieur, l'honneur lui faisait un devoir de se démettre de ces doubles fonctions. Cette déclaration a produit, parmi nous, une émotion unanime de surprise et de douleur. Nous rappelant aussitôt la bienveillance dont vous honorez votre société, notre pensée s'est tournée vers vous, citoyen ministre, et vous comprendrez, nous n'en doutons pas, que nous aussi, nous avons un devoir d'honneur à remplir, que nous le trahirions si, devant vous, nous n'opposions le témoignage solennel de notre estime juste, sincère, complète, aux inimitiés qui poursuivent M. Lokroy.

M. Lokroy n'a point brigué la place qu'il occupe au théâtre de la République ; c'est nous qui l'avons été chercher dans sa retraite. Sa vie passée le désignait à notre choix qui a été accueilli avec faveur par l'opinion et ratifié avec empressement par le pouvoir. M. Lokroy n'a point failli à ses antécédents, et quoiqu'il ait osé tout dire, la confiance des auteurs, le travail des comédiens, des résultats que la rigueur des circonstances ne permettaient pas d'espérer, sont une éloquente réponse aux détracteurs de l'administration actuelle.

Nous espérons, citoyen ministre, que vous n'accepterez pas la démission que vous a été offerte dans un moment d'honorable susceptibilité, sans avoir, du moins, entendu le comité de la Comédie qui est prêt à vous édifier sur tous les actes de la gestion de M. Lokroy. Veuillez donc ajouter cette nouvelle preuve de l'intérêt que vous inspire notre scène à celles que vous nous avez déjà prodiguées et croire, citoyen ministre, à l'expression de notre profond respect.

Cette lettre était signée par tous les sociétaires de la Comédie. Le ministre ne put refuser d'entendre le comité, qui fut reçu le surlendemain.

Dans le cours de cette audience, raconte M. Lokroy, M. le ministre, interrompant tout à coup M. Samson, qui essayait de prendre la parole, et s'adressant à tous les sociétaires présents, leur demanda s'il était vrai, en définitive, que quelqu'un eût à se plaindre de moi ; si une influence quelconque pesait sur les actes de mon administration. Tous, unanimement, répondirent par ces mots : — Non, monsieur le ministre, c'est une calomnie, une infâme calomnie !

M. le ministre garda alors un instant le silence ; puis, il fit un signe à M. Loisel qui, prenant ma démission sur le bureau, la remit entre les mains de M. Beauvalet. — La voilà, dit le ministre, rendez-la.

— Son Excellence était déjà partie, lorsqu'on a apporté la missive de M. le baron, dit-il avec émotion, et tendant à Larun un pli cacheté : voici ce que mon maître m'avait chargé de remettre à M. le baron après son départ.

Le baron saisit vivement la lettre et lut ces quelques mots d'une écriture indéchiffrable. « Adieu !... je ne suis pas digne de votre pardon, mais j'implore votre pitié pour elle !... Épargnez-lui la douleur de voir mon nom inscrit dans tous les journaux... acquiesce les dettes qu'il me reste encore à payer. Merci ! »

Après la lecture de cette lettre, le baron fit quelques interrogations relatives au départ du comte. Le valet de chambre, très troublé, répondit par le récit détaillé de l'emploi du temps de son maître pendant les deux heures qui avaient précédé sa fuite.

Le comte, ayant promis au régisseur de se rendre de très bonne heure au théâtre, était sorti de l'hôtel quelques instants après le baron. Il avait été accosté par un individu de mauvaise mine qui, après lui avoir chuchoté quelques mots à voix basse, s'était évanoui en courant, tandis que le comte, pâle et tremblant, rentrait précipitamment à l'hôtel, en annonçant qu'il lui fallait partir sur l'heure.

Le baron paraissait réfléchir profondément. « C'est bien, dit-il enfin au valet de chambre du comte, revenez demain, nous avons des comptes à régler. » Et, maintenant, ajouta-t-il, comme se parlant à lui-même, je dois m'habiller pour le théâtre.

L'orchestre jouait les premiers accords de l'ouverture, lorsque la porte de la loge ducale s'ouvrit, et la princesse Sophie parut sur le seuil. Une ravissante toilette blanche rehaussait sa beauté ; pas un bijou, rien qu'un fouillis de dentelles et quelques bouquets de gentiane.

lui, et il ajouta : — Dites-lui seulement de ne pas me la renvoyer.

Le 28 septembre, M. Lokroy écrit au ministre la lettre suivante :

« Monsieur le ministre, »
« Dans un moment où j'ai pu croire que j'avais perdu votre confiance, je vous ai prié de pourvoir à mon remplacement. »
« Je suis heureux de penser aujourd'hui que par suite du témoignage unanime de la Comédie-Française, vous ne doutez pas plus de ma parfaite indépendance que de l'impartialité qui a présidé aux divers actes de mon administration.

« Croyez-monsieur le ministre, que vous me trouverez toujours prêt à vous rendre compte, et que j'ai autant de déférence pour vos conseils que de déférence pour vos ordres. »
« Veuillez agréer, etc. »

Il était difficile de trouver matière à critique dans cette lettre parfaitement convenable dans la forme et dans le fond. Mais le ministre, qui n'avait rendu qu'à regret la démission, ne laissa pas échapper cette occasion de manifester son mauvais vouloir pour le commissaire près le Théâtre-Français.

Il répondit à la date du 2 octobre 1885 :

« Citoyen, »
« Je ne veux pas vous cacher la surprise que m'ont fait éprouver le ton de votre lettre et les termes dans lesquels elle est conçue. »

« Si MM. les comédiens vous ont rendu un compte exact de ma conversation avec eux, ils ont dû vous dire combien j'étais peu satisfait de votre persistance à m'envoyer par écrit une démission que j'avais bien voulu ne pas vous demander. Je n'ai pas abandonné, monsieur, comme vous semblez le croire, les observations que je vous ai adressées, observations que je maintiens, au contraire, dans l'intérêt de l'art dramatique et de l'égalité de protection due à ceux qui l'exercent.

« Du reste, monsieur, je ne doute pas, et j'espère que votre conduite en donnera la preuve, que vous n'avez pour les conseils et pour les vœux de l'administration la déférence dont vous me parlez. La bienveillance de l'Assemblée nationale pour un théâtre qui a reçu le nom même de la République me commande de veiller aux intérêts de l'art et de m'assurer que vous saurez, monsieur, les mettre à l'abri de toute influence étrangère en conservant dans tous vos actes l'impartialité qui est le premier de vos devoirs. »
« Salut et fraternité. »

« Le ministre de l'intérieur, »
« SENARD. »

M. Lokroy fait remarquer avec raison que cette lettre, aussi injuste que malveillante et qui sentait le pédagogue plutôt que le ministre, était conçue de manière à appeler une réplique et même une nouvelle démission. C'était évidemment le résultat qu'en attendait l'irascible Prudhomme qui siégeait à l'intérieur. Cette espérance fut déçue. M. Lokroy ne répliqua pas. On prit alors le parti d'imposer cette démission qui ne s'offrait plus. Le 13 octobre, M. Lokroy recevait le billet suivant du directeur des beaux-arts :

« Paris, le 12 octobre 1885. »

« Citoyen, »
« J'ai le regret de vous annoncer que par arrêté en date du 11 octobre courant, M. le ministre de l'intérieur vous a remplacé dans vos fonctions de commissaire du gouvernement près le théâtre de la République. »

« Votre successeur entrera en fonctions le 6 octobre. »
« Salut et fraternité. »

« Le directeur des Beaux-Arts, »
« CHARLES BLANC. »

M. Lokroy fait, à propos de cette lettre, les réflexions que voici :

« Le 13 au soir ou le 14, le ministère changeait. »
« Le 15 au matin, sur le simple aperçu de cette affaire, M. Dufaure suspendait l'exécution de l'arrêté qui me donnait un successeur. »

« Le 16 M. Senard déclara à la tribune qu'il avait donné sa démission le 9. »
« Ainsi, le 10, l'avènement aux affaires d'un nouveau cabinet était imminent. »

« Ainsi le 16, le pouvoir qui me révoquait n'existait plus que de nom. »
« Ainsi, ma destitution a été signée après décès, et par là, cet acte de rigueur posthume a eu le caractère d'une vengeance. »

On a beaucoup critiqué les abus de l'administration des premiers gentilshommes de la Chambre qui avaient, sous l'ancien régime, la haute main sur la Comédie-Française. On ne peut leur reprocher aucune mesure comparable à

celle que le citoyen ministre de la République venait de prendre.

Il nous reste à voir quelle fut l'attitude de la Comédie en présence de cet acte d'arbitraire.

celle que le citoyen ministre de la République venait de prendre.

Il nous reste à voir quelle fut l'attitude de la Comédie en présence de cet acte d'arbitraire.

LÉCLUSE.

GAZETTE THÉÂTRALE

Ce soir, à l'Opéra, pour la rentrée de Mlle Ronssil, reprise de *Macbeth* :

Macbeth	MM. Paul Mounet
Rebel	Rebel
1 ^{er} assassin	Bondier
Un serviteur	Matrat
Lennox	Marquet
Banquo	E. Raymond
Un sergent	Jahan
1 ^{er} sorcier	Collin
2 ^e sorcier	Talry
Seyton	Rameau
1 ^{re} apparition	Pety
2 ^e apparition	Segond
3 ^e apparition	Champagne
Lady Macbeth	Mmes Ronssil
Malcolm	Hadamard
Dame de la Reine	Groslier
Donalbain	Wohlbruck

LA VÉRITÉ SUR LE CAS DE M. MARAIS

Nos confrères du matin annoncent que tout est rompu entre la Comédie-Française et M. Marais. Nous disions hier que toute rupture était impossible... du moins avec M. Perrin. Or nous avions raison, car c'est avec M. Kaempfen que le désaccord s'est produit.

M. Marais qui, nous continuons à le dire hautement, est un grand artiste, avait fait un sacrifice énorme en signant au Théâtre-Français un engagement de 12,000 fr., alors qu'on lui en proposait d'autres à 60,000 fr. ; mais il tenait à entrer dans la grande maison avant tout. Eh bien ! ces messieurs en ont décidé autrement.

Si l'on n'avait refusé que le *Lion amoureux* à M. Marais, l'artiste n'eût pas rompu, mais on lui a refusé *Don Juan* et *Marion Delorme*, de plus, on lui parlait de simples rancunes : en somme, on l'éloignait avant de le produire.

M. Marais, qui tient à juste titre à conserver sa grande situation artistique, a dû se retirer en présence de ces mauvaises volontés, et il a donc repris sa complète liberté. Contrairement à certaines notes de ce matin, M. Marais n'a signé nulle part ; il est entièrement libre.

« Résumé, M. Kaempfen me paraît avoir voulu faire laver la vaisselle à M. Marais, alors que cet artiste tient aujourd'hui le premier rang. C'est fâcheux et c'est une sembler avoir subi, en cette occasion, une influence fâcheuse. Le Théâtre-Français n'a pourtant pas trop d'artistes de la valeur de M. Marais pour les malmenier ainsi. »

Nous attendons avec confiance la rentrée de M. Perrin, car l'habile administrateur a toujours vu autrement que le comité, qui a imposé d'artistes peu désireux de voir venir chez eux M. Marais... et pour cause !

L'autre jour, au moment où nous apprenions que M. Perrin, complètement rétabli, allait bientôt reprendre les rênes de la Comédie-Française, nous avons eu la bonne fortune d'être présent à la fête d'un de ses précédents, M. Edmond Seveste. Mlle Jacqueline Seveste est la sœur de ce jeune héros, pensionnaire de la maison de Molière, qui, sous l'uniforme de soldat, fut très glorieusement par une balle prussienne en 1871, et reçut avant d'expirer la croix de la Légion d'honneur.

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Seveste qui, vous le savez, porte un nom digne de respect, a su lui donner un nouvel éclat, emprunté à ses triomphes artistiques. Comédienne accomplie, chanteuse à la voix d'or, elle marche de triomphes en triomphes avec une modestie qui n'a d'égal que son talent. La Haye, Alexandrie, Lisbonne, Madrid l'ont tour à tour acclamée et fêtée, et la voici qui part pour Naples ! L'Opéra-Comique va-t-il la laisser s'en aller ainsi, et ne cherche-t-elle pas à s'attacher cet artiste, dont la place semble marquée sur notre seconde scène lyrique ?

Mlle Lardinois est cette jeune artiste qui, après avoir passé par les théâtres de Belgique, fit une courte apparition à l'Opéra-Comique et devint ensuite la pensionnaire de M. Debruyère, à la Gaité, où elle reprit, dans le *Droïd du seigneur*, le rôle créé par Mlle Humberta.

Si l'on s'étonne de ne plus retrouver le nom de Mlle Grislér-Montbazou parmi les interprètes de la *Continière*, on n'apprend pas sans quelque satisfaction que cette gracieuse artiste, qui vient de faire une brillante tournée en Russie, s'est vue dans l'obligation, sur les vives instances qui lui étaient faites, de donner quelques représentations supplémentaires, qui retarderont d'autant le plaisir que nous aurons à la retrouver cet hiver sur une scène parisienne.

Voici le programme du concert qui aura lieu le jeudi 10 septembre, au Jardin d'Acclimatation :

Première partie :

Marche sur l'Opéra comique Donna Juanita, F. de Suppé.

Ouverture de la Circassienne, Auber.

La Reine Indigo, grande fantaisie, J. Strauss.

Mayeur, valse, Holzhaus.

Deuxième partie :

Schiller Marsh, Meyerbaer.

Gavotte de la Princesse, Czibulka.

BULLETIN COMMERCIAL

BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE

(1 h. 15 soir)

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Marché de blés. — Calme.

Blé, 60 75 à 61 50. — Nov-Déc. 62 50 à 63 25.

Courant, 60 75 à 61 50. — 14 prem. 63 50 à 64 25.

Octobre, 61 50 à 62 25.

Blanc type n° 3..... 51 50 à ..

Raffiné bonne sorte..... 49 50 à ..

Certificat de sortie..... 50 50 à ..

Melasse de fabrication..... 48 50 à ..

de raffinerie..... 48 50 à ..

Frais, hors Paris..... 60 50 à ..

Beufs Plata..... 71 50 à ..

Suifs en branches..... 49 50 à ..

Moyenne des cotations officielles des alcools pendant la semaine du 29 au 5 sept: 49 87.

Farines Houze-Markes

Nous cotons à 12 h. 1/4:

Livraison Septembre..... 47 75 à 48 50

— Octobre..... 48 25 à 49 50

— 4 de Novembre..... 48 75 à 49 50

— 4 premiers mois..... 49 50 à ..

Nous cotons à 2 heures :

Livraison Septembre..... 48 50 à 49 50

— Octobre..... 49 50 à 50 50

— 4 de Novembre..... 49 50 à 50 50

— 4 premiers mois..... 49 50 à ..

Nous cotons à 5 heures :

Livraison Septembre..... 48 50 à 49 50

— Octobre..... 49 50 à 50 50

— 4 de Novembre..... 49 50 à 50 50

— 4 premiers mois..... 49 50 à ..

Mouvement de l'Entrepôt de Paris

5 septembre 1885

Ind. entrées sacs..... 2.193 462

— sorties..... 5.408 9.764 7.665

— stock..... 967.792 1.336.632 1.871.697

Ext. stock..... 81.883 7.179 3.918

Mouvement des Gares et Bateaux

La Chapelle. — Arrivages du 5 sept. : 100 sacs indiennes et 200 sacs belges. — Livraisons : 200 sacs indiennes et 200 sacs belges. — Stock : 2.135 sacs indiennes et 2.780 sacs belges.

Bagatelles. — Arrivages du 5 sept. : 500 sacs et 300 paniers. — Livraisons : 400 sacs, 600 balles et 1.655 paniers. — Stock : 8359 sacs, 88.491 paniers et 1.655 balles.

PRIX-COURANT GÉNÉRAL

Blé indigène..... 50 50 à 51 50

— étranger..... 49 50 à 50 50

— Escourgeon..... 48 50 à 49 50

— Orges..... 47 50 à 48 50

— Avoines noires..... 46 50 à 47 50

— toutes sortes..... 47 50 à 48 50

Grand appartement confortable

meublé, 400 francs par mois.

S'adresser à M^{me} LAISER, 16, r. Grange-Batelière.

Garde-Meubles

Avances d'argent sur mobiliers et bijoux. Achats

Ecrire à M. B., 109, rue Richelieu.

PROPRIÉTÉ DE LA MINERVE

Ancienne dépendance des hôpitaux en 1648

Les vins que je vends chaque année directement sont tous récoltés sur mon domaine de la MINERVE et parviennent à Paris par les chemins de fer. Ils sont purs de tous mélanges et garantis naturels.

Je ne fixe jamais le délai pour le paiement

et donne la faculté de me renvoyer le vin, si l'état alléché en route.

Je vends : vins rouges, extra 120 fr. les 225 litres logés. Vins blancs sec 120 fr. les 225 litres logés. Malaga, vin de dessert, 100 fr. le muid, 100 litres, couleur dorée, 250 fr. l'hectolitre logé toujours pris en gare de départ.

Adressez directement les demandes au propriétaire du domaine de la MINERVE, à Mouson, par Narbonne (Aude).

Tout abonné du journal La Patrie a droit à 6/0 comme prime sur les prix indiqués.

Farine de gruau..... 36 50 à 41 50

— 1^{re}..... 28 02 à 32 43

— 2^e..... 25 50 à 29 50

— 3^e..... 23 50 à 27 50

— de seigle..... 20 50 à 23 50

— de maïs..... 18 50 à 21 50

— d'orge..... 21 50 à 24 50

— de blé..... 18 50 à 21 50

Arachides : Souda gros..... 13 50 à 14 50

— Souda petit..... 12 50 à 13 50

— 3 cases..... 12 50 à 13 50

— 1^{re}..... 11 25 à 12 25

— 2^e..... 10 50 à 11 50

— 3^e..... 9 50 à 10 50

Recettes : 14 50 à 15 50

— Remouillage..... 14 50 à 15 50

— 2^e..... 13 50 à 14 50

— 3^e..... 12 50 à 13 50

— 4^e..... 11 50 à 12 50

— 5^e..... 10 50 à 11 50

Alpiste..... 29 50 à 32 50

Vesces..... 19 50 à 22 50

Maïs..... 12 50 à 15 50

Colza..... 36 50 à 39 50

Luzerne de Provence..... 130 50 à 140 50

— du Poitou..... 75 50 à 80 50

PRIMES GRATUITES

Tout nouvel abonné de la Patrie qui prendra un abonnement d'un an, aura droit, comme PRIME GRATUITE, à l'ouvrage ci-après :

HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE

Ouvrage illustré, en 4 volumes in-4

Orné de 345 vignettes, portraits historiques, etc.

Frais d'expédition : 3 francs.

Nous continuons d'offrir à nos abonnés d'un an et de six mois, outre autres primes gratuites :

UN JOLI ENCRIER

PAIENGE ARTISTIQUE

représentant une feuille de papier découpé, avec inscription reproduisant le titre et la manchette du journal La Patrie.

Frais d'expédition : 3 francs.

MAISON DU CUIR-LIÈGE

169, rue Montmartre, 169

TAPIS-LIÈGE

TAPIS LINOLEUM

TAPIS-BROSSE, DÉCROTOIRS CAOUTCHOUC, TOILES CIRÉES POUR TABLES

MOLESKINE, NAPPES DE FAMILLE

SOULIERS POUR LAWN-TENNIS

Librairie de l'Académie de Médecine, G. MASSON, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris

HYGIÈNE & MÉDECINE DES FAMILLES

Tablettes du Docteur

2^e SÉRIE

Par le Docteur H. VIGOUROUX

OFFICIER D'ACADÉMIE, MÉDECIN-INSPECTEUR DES ÉCOLES DU IV^e ARRONDISSEMENT

Un fort beau volume : 3 fr. 50.

Prix exceptionnel pour les abonnés de LA PATRIE : 2 fr. 50 port compris.

La 1^{re} série « Les Tablettes du Docteur » est également à la disposition des abonnés de LA PATRIE au prix de 2 fr. 50.

A TOUS NOS ABONNÉS :

L'UNIVERS ILLUSTRÉ

Frais d'expédition : PARIS, un an, 10 fr. 50, six mois, 5 fr. 25; trois mois, 2 fr. 75 fr.

DÉPARTÉMENTS, un an, 13 fr.; six mois, 6 fr. 50; trois mois, 3 fr. 25.

Ces Primes ne seront expédiées qu'aux abonnés nouveaux et à ceux qui renouvelleront leur abonnement.

RENSEIGNEMENTS UTILES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE

DÉCLARATIONS DE FAILLITES